

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

Secrétariat Général du Gouvernement

**Commission Nationale de Contrôle
des Marchés Publics**



الجمهورية الإسلامية الموريتانية

شرف - إخاء - عدالة

الأمانة العامة للحكومة

اللجنة الوطنية لرقابة
الصفقات العمومية

**PROCES VERBAL
N° 42/CNCMP/2012**

L'an deux mille douze et le mardi 06 novembre, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son Président.

Etaient présents :

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul représentant le contrôle financier

Etait absente :

- Raifa Mint Kassim , Membre du CP

L'ordre du jour comportait les points suivants :

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE L'APAUS

I°/Examen de la lettre N°0495/CPM/APAUS reçue le 17 Octobre 2012 demandant la non-objection sur le rapport d'analyse des offres relatives à la réalisation des travaux d'infrastructures d'électricité sur l'axe Tintane-Douerara.

Décision :

Sur la base des éléments fournis La Commission approuve le rapport d'évaluation sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

2°/Examen de la lettre N°0516/CPM/APAUS reçue le 30 Octobre 2012 demandant la non-objection sur le Projet de contrat pour la réalisation d'infrastructures d'électricité sur l'Axe El Ghaira-Kamour

Décision :

Sur la base des éléments fournis La Commission approuve le Projet de marché relatif à la réalisation d'infrastructures d'électricité sur l'axe El Ghaira - Kamour passé avec MATRASCO pour un montant hors taxes de 225 062 000 ouguiya et un délai d'exécution de 9 mois sous réserve de prendre en considération les observations de la CNCMP et de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

3°/Examen de la lettre N°211/CPM/SI reçue le 23 Octobre 2012, demandant l'approbation du rapport d'analyse relatif au système de surveillance du trafic maritime (VTS) pour le compte du PAN-PA.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve le rapport d'évaluation et autorise l'attribution du marché comme suit :

Mise en place d'un système de surveillance du trafic maritime (VTS) pour le compte du PAN-PA au soumissionnaire TRANSAS Marine International pour un montant total toutes taxes comprises de 193 044 180 Ouguiya et un délai d'exécution de 5 mois.

4°/Examen de la lettre N°222/CPM/SI reçue le 01 Novembre 2012, demandant l'approbation en vue de son lancement, du dossier d'appel d'offres, relatif à la construction de 16 Hangars pour Marché Poissons à Nouakchott.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve ce DAO sous réserves de prendre en considérations les observations de la CNCMP et lui faire parvenir une copie dudit DAO corrigé avant son lancement.

5°/Examen de la lettre N°219/CPM/SI reçue le 31 Octobre 2012, demandant l'approbation pour le lancement d'un DAO relatif aux travaux de construction et équipements du port de pêche côtière de Tanit

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve ce DAO sous réserves de prendre en considérations les observations de la CNCMP et lui faire parvenir une copie dudit DAO corrigé avant son lancement.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

6°Examen de la lettre N°246/CMSSBIE reçue le 04 Novembre 2012, demandant l'approbation du Projet de contrat par entente directe pour la préparation du « cadre légal pour la structure spécifique de la Centrale à gaz de Nouakchott »

Décision :

Ce point a été reporté pour complément d'informations.

7°Examen de la lettre N°231/CMSSBIE reçue le 18 Octobre 2012, demandant l'approbation du Rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'appel d'offres pour la réalisation de « Dix nouveaux systèmes d'AEP dans la Wilaya du Hodh Echarghi »

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve le rapport d'évaluation sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DIRECTION DES PROJETS EDUCATION - FORMATION

8°Examen de la lettre N°005/CPM/DPEF reçue le 04 Novembre 2012, demandant l'approbation du plan de passation de marchés, actualisé de la Direction des Projets Education Formation.

Décision :

La Commission approuve ledit Plan de Passation des Marchés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11H 30, le jour, mois et an que dessus.

**Le Président de la CNCMP
AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE**

Les Membres

Mohamed Abdallahi Ould Zeine

Brahim Ould HAMED

Yacoub Ould HAIBELTY

CIRE Amadou

Abderrahmane Abdoul

